



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+d@E+ +oC4Oo.θξ+ | θ%Λo* | ξξΛξoOI
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à une augmentation de capital de la société « Bel » réservée aux salariés du groupe

Rabat, le 2 avril 2025

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 2 avril 2025 le prospectus relatif à une augmentation de capital de la société Bel réservée aux salariés du groupe.

Le nombre total maximum d'actions à souscrire s'élève à 2 403 751 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des sociétés : Fromageries Bel Maroc et Société d'Import Export de Produits Fromagers (SIEPF).

La période de souscription au Maroc s'étalera du 8 au 29 avril 2025 (inclus).

Le prix de souscription est fixé à 26,34 euros, soit 276,97 dirhams.

Le prospectus est complété par :

- Le Rapport annuel 2023 de Bel ;
- Le Rapport semestriel financier 2024 de Bel ;
- Le Document d'Informations Clés du compartiment « WE SHARE MORE 2025 » inscrit auprès de l'AMF sous le code n° 990000203069 ;
- Le Document d'Informations Clés du Compartiment « WE SHARE SAFE 2025 » inscrit auprès de l'AMF sous le code n° 990000203059 ;
- Le Règlement du FCPE « WE SHARE » ;
- Le Règlement du PEGI adopté le 3 juillet 2024, modifié par avenant en date du 14 mars 2025 ;
- Les documents relatifs aux modalités de BSA (Bons de souscription d'actions).

L'intégralité du prospectus visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont tenus à la disposition du public aux sièges sociaux de BMCI et des filiales marocaines précitées, ainsi que sur le site internet de l'émetteur. Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/008/2025

Contact :

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

✉ OperationsFinancieres@ammc.ma

☎ 05 37 68 89 71



www.ammc.ma



[/ammc](https://www.linkedin.com/company/ammc)



[@ammc_news](https://twitter.com/ammc_news)